ID: 018-211802723-20250722-D25_023-DE





Commune de **VEAUGUES**

République Française Département CHER

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 22/07/2025

Nombre de membres			
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
12	11	11	

Vote			
Pour	Contre	Abstentions	
11	0	0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 25/07/2025 Mise en ligne sur le site internet le 25/07/2025

L'an 2025, le 22 Juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/07/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/07/2025.

Présents: M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes: DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés : Mme GIRALDO Ludivine

A été nommé secrétaire : Mme LECLERE-PIERRE Christel

D25_023 - Travaux de l'église - Electricité

Monsieur le Maire évoque la nécessité de refaire complètement l'électricité de l'église. Un devis a été demandé aux entreprises suivantes : AEB électricité, Entreprise Millerioux, Entreprise Chabassier, Entreprise Berneau et Vailly électric.

Le devis présenté par l'entreprise Berneau s'élève à 24 423.48 € H.T. soit 29 308.18 € T.T.C. Le devis présenté par l'entreprise Vailly électric s'élève à 36 787.75 € H.T. soit 44 145.30 € T.T.C. Les entreprises AEB électricité, Millerioux et Chabassier n'ont pas transmis de devis.

Après délibération, le conseil municipal :

- VALIDE à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise Berneau.
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 24/07/2025 Le Maire, Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,

Mme LECLERE-PIERRE Christel